

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2020-07-06

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 16 h 22 le 6 juillet 2020 par visioconférence

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine.

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance du conseil à huis clos
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2020
5. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2020
6. PIIA - 153, rue des Méandres
7. PIIA - lot 5 560 583
8. Remerciement à Monsieur Marc Richard
9. Programme ÉcoPerformance – garage municipal
10. Nomination de la mairesse suppléante
11. Avis de motion règlement 2020-04 stationnement
12. Dépôt du projet de règlement 2020-04 stationnement
13. Adoption des comptes à payer
14. Correspondance
15. Divers
16. Clôture de la séance

20-07-06.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 16 h 22 et déclare la séance ouverte.

20-07-06.02

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

Le conseil de la municipalité du Canton de Hatley siège en séance ordinaire ce 6 juillet 2020 par visioconférence.

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et le renouvellement par le décret 690-2020 en date du 30 juin jusqu'au 8 juillet 2020;

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU QUE les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire ont depuis été remplacées par celles de l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR ET RÉSOLU

D'ACCEPTER que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence;

D'AUTORISER l'enregistrement vidéo de la séance du conseil ainsi que sa diffusion sur le site internet municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

20-07-06.03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUIN 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 1^{er} juin 2020
comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.05

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du
17 juin 2020 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.06

PIIA – 153, RUE DES MÉANDRES

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour une
résidence unifamiliale a été déposée pour la propriété située au 153, rue
des Méandres, lot 4 775 205;

ATTENDU QUE le règlement n° 2000-13 concernant les plans
d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en
fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement n° 2000-13 et
recommande au conseil d'accepter la demande;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architectural pour le
projet de construction pour la propriété située au 153, rue des Méandres,
lot 4 775 205.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.07

PIIA – LOT 5 560 583

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour une
résidence unifamiliale a été déposée pour la propriété ayant accès par la
rue Checkerberry Hill située sur le territoire du Village de North Hatley, soit
le lot 5 560 583;

ATTENDU QUE le règlement n° 2000-13 concernant les plans
d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en
fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement n° 2000-13 et
recommande au conseil d'accepter la demande;

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architectural pour le projet de construction sur le lot 5 560 583.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.08

REMERCIEMENT À MONSIEUR MARC RICHARD

ATTENDU QUE Monsieur Marc Richard a été nommé au comité consultatif en urbanisme le 9 avril 2018 pour un mandat de deux ans;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont apprécié la présence et la contribution de M. Richard;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal remercie chaleureusement Monsieur Marc Richard, membre sortant du Comité consultatif en urbanisme, pour son service et son engagement auprès de la municipalité;

QU'une lettre de remerciement signé par le maire lui soit envoyée avec la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.09

PROGRAMME ÉCOPERFORMANCE – GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite analyser l'efficacité énergétique du garage municipal dans le but d'optimiser le fonctionnement des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l'air;

ATTENDU QUE la municipalité pourrait être admissible à une subvention du Programme Écoperformance, volet Projet de remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments (RCx), de Transition énergétique Québec;

ATTENDU QUE la demande de subvention exige la signature d'un agent accrédité de Transition énergétique Québec et d'un ingénieur;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise la demande de subvention au Programme Écoperformance, volet Projet de remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments (RCx);

QUE le conseil autorise les mandats et la dépense pour retenir les services d'un agent accrédité et d'un ingénieur;

QUE le conseil autorise Mme Kyanne Ste-Marie directrice générale et/ou M. Paul Conway, adjoint à la direction à représenter la municipalité dans ce dossier et à signer tout document requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.10

NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

ATTENDU QUE madame Maryse Gaudreau était nommée à titre de mairesse suppléante de la municipalité du 1^{er} décembre 2019 au 31 juillet 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer une mairesse suppléante à partir du 1^{er} août 2020;

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

ATTENDU QUE la mairesse suppléante exerce les fonctions du maire dans les cas où le maire en place serait absent du territoire de la municipalité ou qu'il serait dans l'impossibilité de remplir les devoirs de sa charge.

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

DE NOMMER Mme Danielle Côté à titre de mairesse suppléante de la municipalité du 1^{er} août 2020 au 28 février 2021;

D'AUTORISER Mme Danielle Côté à représenter la municipalité à la MRC de Memphrémagog en cas d'absence du maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.11

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-04 STATIONNEMENT

Avis de motion est donné par Vincent Fontaine que sera adopté à une séance ultérieure le *Règlement numéro 2020-04 modifiant le règlement numéro 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques*. De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

20-07-06.12

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-04 STATIONNEMENT

Conformément à l'article 445 du Code municipale Vincent Fontaine dépose le projet de *Règlement numéro 2020-04 modifiant le règlement numéro 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques*.

Des copies du projet sont accessibles sur demande pour consultation des citoyens en personne à la réception de l'Hôtel de Ville ou par voie électronique.

20-07-06.13

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	51 475,41 \$
Chèques fournisseurs 202000449 à 202000572	364 834,50 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 7 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-07-06.14

CORRESPONDANCE

20-07-06.15

DIVERS

20-07-06.16

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Patrick Clowery propose la clôture de la séance à 16 :36.

**PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale